

Evolution entre 1960 et 1990

En 1994, **le rapport du préfet Paul BERNARD** a dressé un constat alarmant : au cours des trente années précédentes (1960 - 1990), plus de 50 % de la surface de zones humides sur le territoire national avait disparu. Ce constat était le fruit d'une évaluation réalisée sur une première liste de 87 grandes zones humides dites « zones humides d'importance majeure » à l'échelle du territoire métropolitain (par exemple, la Brenne, la Dombes ou encore la Camargue). Depuis, le nombre de zones humides observées, a été porté à 152, constituant un échantillon représentatif à l'échelle nationale.